

le Braséro

“...Les travailleurs
ont redécouvert la rue,
les grenades lacrymogènes,
les piquets de grève,
les braséros.
Les braséros ne sont pas
encore au musée.”
Jorge Valéro

publication de la Fédération CNT-PTT
des activités postales, du courrier et des télécommunications

Numéro 16 - Mai 2024 - 33 rue des Vignoles - 75020 PARIS - 07 49 13 14 63

Baromètre d'engagement

Comme tous les ans (anciennement en format papier à retourner à sa direction locale), en fin d'année, le « Baromètre d'Engagement » est « proposé » aux postierEs afin de s'exprimer et éventuellement de faire remonter à nos directeurs d'établissement (DE) ce qui va et surtout ne va pas. Ca c'est la belle formule pour la communication de La Poste.

Il est déjà prudent de s'en méfier car, ce questionnaire est loin d'être si anonyme, comme cela est pourtant présenté et quand bien même gestion et restitution des informations collectées sont gérées par un organisme externe ; car il faut utiliser le *facteo*, ou autre outil professionnel où nos identifiants sont nécessairement renseignés et donc identifiés... C'est aussi un outil qui met l'agent en position isolée au lieu de s'organiser, de se regrouper pour se défendre.

D'autre part, les plaintes et remarques des agents y participant n'ont localement jamais fait avancer les choses et surtout lorsque c'est négatif pour la

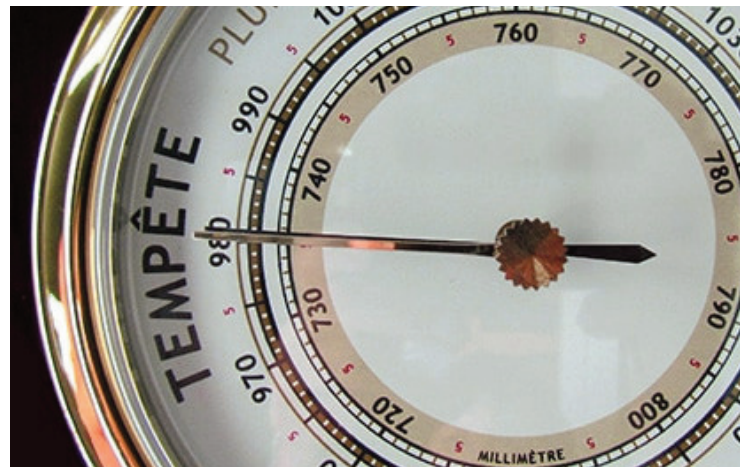
hiérarchie et pour le DE, peu de chance d'en avoir une restitution.

Alors à quoi ça sert ?

C'est un outil pour rendre compte vis à vis du public et sans doute des investisseurs, de la bonne santé « sociale » de l'entreprise La Poste, qui aurait donc un bon dialogue social.

Donc pour être une entreprise bien notée et « vertueuse » (ce mot utilisé à toutes les sauces, qui veut dire que l'on met toute la poussière sous le tapis et que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles).

Pourquoi les agents sont fortement incitéEs, pour ne pas dire obligéEs, à répondre à ce fameux baromètre dit « d'Engagement » ? Parce que plus le nombre d'agents y répondant est élevé, plus l'équipe de management et principalement le DE est récompensé : félicitations de sa direction et on peut penser à un impact sur sa part variable...



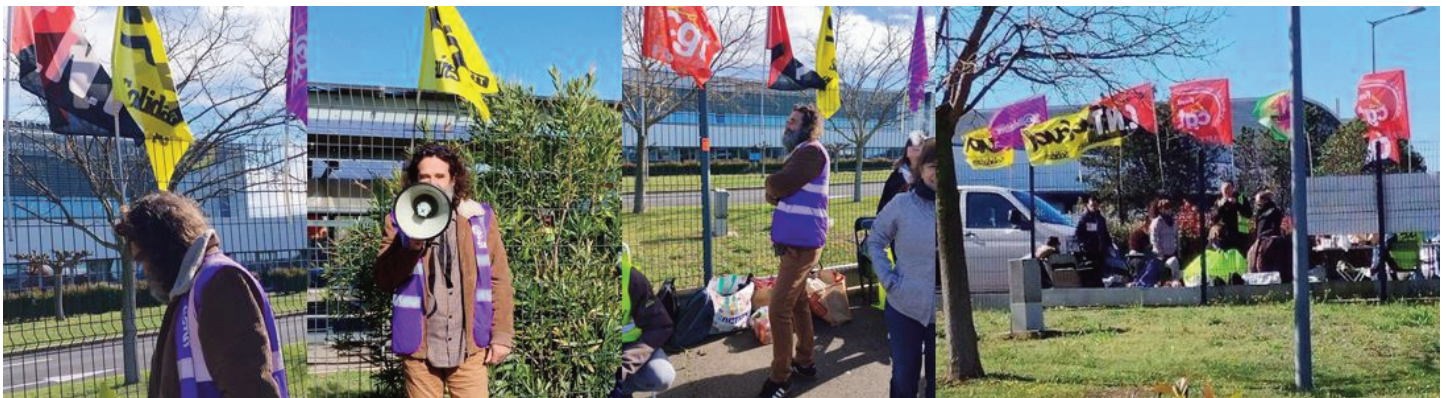
**Pour toutes ces raisons,
la Fédération CNT-PTT appelle le personnel
à boycotter le baromètre d'engagement.**

La répression syndicale continue...

Prise de parole du syndicat CNT-PTT Languedoc Roussillon, lors du rassemblement devant la Plate-forme Industrielle Courrier de Mauguio (Hérault), le 27 mars 2024, contre la convocation pour un entretien préalable à sanction de Sam Toutain (syndiqué à Sud PTT 66 et assigné suite au blocage partiel de la PPDC de Perpignan) :

- Nous ne savons pas exactement aujourd'hui ce que La Poste reproche à Sam.
- Mais nous savons qui est Sam, ce qu'il fait et ce qu'il a fait. Par exemple, pendant le mouvement contre la Réforme des retraites, Sam a participé jour et nuit, comme beaucoup d'entre nous ici, au « blocage » de la PPDC de Perpignan, « blocage » décidé par l'intersyndicale CGT/CNT/SUD et approuvé par l'AG des postiers en grève, et où nous réclamions le retrait de cette réforme injuste et non fondée, et où nous réclamions aussi la CDIisation de 50 intérimaires (30 au Courrier et 20 au Réseau).
- La Poste assignera arbitrairement 6 collègues ayant participé à cette action, dont Sam.
- Nous savons que Sam a participé activement au mouvement de grève dans son bureau à Thuir contre une réorganisation qui venait détruire de l'emploi en supprimant encore et encore et encore des tournées.
- Nous savons que Sam, élu au CHSCT, a défendu avec fougue et passion les collègues du centre Courrier de Prades, dont les conditions de travail s'étaient extrêmement dégradées et devenues dangereuses, poussant certains agents de ce site au bord du burn-out et de la dépression.
- Nous pensons avec conviction que si Sam est aujourd'hui convoqué à Mauguio, à presque 200 km de son domicile et de son lieu habituel de travail, c'est bien à cause de tout ça.
- Parce que le syndicalisme n'est pas un délit, nous réclamons l'arrêt des poursuites à l'encontre de Sam, ainsi qu'une amnistie civile et pénale pour tous les syndicalistes et les militants du mouvement social menacés de sanctions.

** Nous venons d'apprendre que Sam est convoqué à une CCP pour le vendredi 3 mai, pour « propos vulgaires à connotation sexuelle à l'encontre d'une manager » et « comportements inappropriés envers ses managers entraînant une dégradation des conditions de travail » et qu'il risque **une mise à pied disciplinaire de 3 mois**. Il est bien connu que « lorsqu'on veut se débarrasser de son chien, on l'accuse de la rage ».*



...la solidarité aussi !

Brèves

● Hécatombe dans les Pyrénées Orientales

- Le syndicat CNT-PTT Languedoc Roussillon dénonce de nouvelles fermetures de Bureaux de Poste, dans le 66. Après celle de St Cyprien, celle de Pollestres, qui compte 5 402 habitants (recensement 2021) et qui est actuellement en pleine expansion, privant ainsi sa population de pouvoir faire ses opérations postales et financières sur place. Elle doit ainsi soit se déplacer dans la ville d'à côté, Toulouges, soit transférer ses comptes au Crédit Agricole ce qui sera le plus probable car le plus pratique. Certains habitants en arrivent à se demander si les décideurs de La Poste ne sont pas de mèche avec les concurrents, le privé, en saccageant le public.

- Le bureau des platanes à Perpignan vient aussi de fermer.

● Dans l'Aude

- Les habitants de la commune de Mailhac (11), excédés par la perte de courrier et/ou le retard excessif (plusieurs semaines, des fois un mois), ont décidé d'écrire à la direction générale de La Poste et de faire une pétition en mairie comme ce fût le cas il y a quelques mois à Bize-Minervois (11). Les boîtes aux lettres restent trop souvent vides, les retards de distribution sont devenus monnaie courante depuis la dernière réorganisation mise en place, la direction se fiche royalement des « clients » dans une période où tout est pour la rentabilité et ne laisse plus aucune place à l'humain.

Les habitants se sentent abandonnés devant le jeu de la sourde oreille que pratique La Poste, dans des communes rurales où il ne reste que le lien avec le facteur et le guichetier (bureau bien trop souvent fermé). Cer-

tains ont reçu des lettres d'huissier, où des amendes majorées à cause de courriers non distribués puisque les usagers n'ont pas eu les lettres nécessaires afin de régler leurs factures. Le Maire a sollicité une enquête auprès de la direction, la pétition a été envoyée, accompagnée de plusieurs plaintes déposées par les habitants.

- Par ailleurs, dans ce même département un énième bureau de poste a fermé ses portes définitivement, cette fois-ci à Narbonne, Boulevard Joffre, depuis le 15 décembre 2023. Les usagers, ou clients, devront se débrouiller et se diriger, pour bénéficier des mêmes services, vers le bureau le plus proche, c'est à dire boulevard Gambetta. L'ensemble de la population, et en particulier ceux qui ont du mal à se déplacer, sont encore une fois pénalisés. Que cherche La Poste avec cette politique de fermetures de bureaux, en zone urbaine et en zone rurale ? Des économies budgétaires ? La désertification des services publics ? En tout cas, La Poste ne cherche pas le bien des usagers. Le service public n'est plus qu'un lointain souvenir. Honte à La Poste et à la Banque Postale de dégrader constamment nos conditions de vie.

● À Montpellier Rondelet dans l'Hérault

- Les facteurs sont remontés contre une nouvelle réorganisation qui se profile pour le mois de juin et qui va venir, encore et encore, détruire de l'emploi. Une pétition a été remise à la Direction, signée par 150 agents.

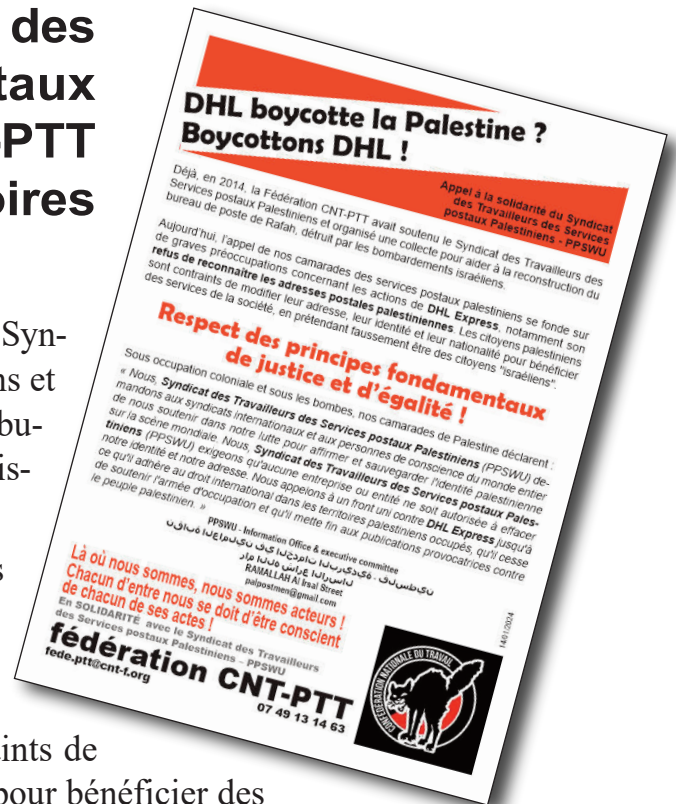


**SILENCE !
ON FERME !**

En réponse à l'appel du Syndicat des Travailleurs des Services postaux Palestiniens, la Fédération CNT-PTT condamne le boycott des territoires palestiniens organisé par DHL

Déjà, en 2014, la Fédération CNT-PTT avait soutenu le Syndicat des Travailleurs des Services Postaux Palestiniens et organisé une collecte pour aider à la reconstruction du bureau de poste de Rafah, détruit par les bombardements israéliens.

Aujourd'hui, l'appel de nos camarades des services postaux palestiniens se fonde sur de graves préoccupations concernant les actions de **DHL Express**, notamment son **refus de reconnaître les adresses postales palestiniennes**. Les citoyens palestiniens sont contraints de modifier leur adresse, leur identité et leur nationalité pour bénéficier des services de la société, en prétendant faussement être des citoyens "israéliens".



« *Nous, **Syndicat des Travailleurs des Services Postaux Palestiniens (PPSWU)**, demandons aux syndicats internationaux et aux personnes de conscience du monde entier de nous soutenir dans notre lutte pour affirmer et sauvegarder l'identité palestinienne sur la scène mondiale. Nous, **Syndicat des Travailleurs des Services Postaux Palestiniens (PPSWU)**, exigeons qu'aucune entreprise ou entité ne soit autorisée à effacer notre identité et notre adresse. Nous appelons à un front uni contre **DHL Express** jusqu'à ce qu'il adhère au droit international dans les territoires palestiniens occupés, qu'il cesse de soutenir l'armée d'occupation et qu'il mette fin aux publications provocatrices contre le peuple palestinien.* »

PPSWU - Information Office & executive committee
ني طسلف - أيديربللا تامدخل اي ف ني لمراعلة باقن
لاسراالا عراش هللا مار
RAMALLAH Al Irsal Street
palpostmen@gmail.com

Pour diffuser ce tract, pour recevoir **le Braséro**, pour contacter la CNT, adressez-vous à la Fédération CNT-PTT ou à ses syndicats locaux :

<https://fedeppt.cnt-f.org/>

- **CNT-PTT 07** - Maison des Syndicats - 18, Avenue de Sierre - 07200 AUBENAS - cntinterpro07@cnt-f.org
- **CNT-PTT 75** - 33, Rue des Vignoles - 75020 PARIS - 07 49 13 14 63 - fedeppt@cnt-f.org
- **CNT-PTT Languedoc-Roussillon** - HLM Saint Mathieu - Cour F - 39, Rue des Rois de Majorque - 66000 PERPIGNAN - 04 68 34 33 31 - ptt66@cnt-f.org